



Echos du Conseil municipal du 17 janvier 2012

Ce Débat d'Orientations Budgétaires pour 2012 a été sans surprises. Ce Conseil municipal a été aussi l'occasion de refaire un point général sur les mutations urbanistique et l'arrivée du Chronobus, mais là aussi sans véritable surprise.

Bonne lecture !

**Vous pouvez retrouver ces
'échos' et les précédents sur mon BLOG :**

Patrick COTREL,
Président du groupe Harmonicité
au sein du Conseil municipal
<http://www.patrickcotrel.com/>

Déclaration préalable :

Bernard AUNETTE (Information du Maire) :

(extraits) *Bernard commence par offrir ses vœux pour 2012. Puis il annonce la démission de Pascal Isidore pour des raisons personnelles. La présentation des orientations budgétaires sera donc faite par lui-même et par Christophe Clergeau.*

« Nous sommes dans une société en crise, comme l'atteste l'actualité récente, avec pour effet un désengagement financier de l'état accru (180 000 € en moins en 2002), une fragilité encore plus grande des ménages et une demande de plus en plus importante de services, de solidarité et de présence de la collectivité. Nous sommes aussi dans une ville qui accueille de nouvelles populations, dans une agglomération qui se développe. » *Le chiffre officiel de moins de 12 000 habitant ne rend pas compte de la réalité de 14 000 habitants. Nous sommes passé de 86 naissances en 2007 à 149 en 2011 ; et les effectifs scolaire sont passés de 828 à 952 en trois ans (+ 124).*

Il faut donc augmenter les capacités des restaurants scolaires, des accueils périscolaires, créer des allées de quartier à l'est, adapter les équipements sportifs, faire une extension de la gendarmerie, lancer les études pour les équipements à l'Est de la commune, (...)

« Depuis 2008, la Ville a investi 8 millions € pour rénover le patrimoine communal. »

En 2012, nous envisageons de faire 4,5 millions d'investissement sur un budget total de 18 millions, sans augmenter les taux d'imposition ni cette année, ni les suivantes.

En même temps, le soutien au monde associatif restera au même niveau. (...)

« La construction budgétaire 2012 repose donc sur un équilibre très subtil entre un contexte financier tendu, des investissements nécessaires pour accompagner le développement de Sainte-Luce, une attente importante des familles pour des services publics de qualité et la solidarité envers les Lucéens. »

Sans revenir sur le fond du dossier chronobus, « je regrette les rumeurs et la désinformation. Non, le Chronobus n'aura pas pour conséquence le déplacement de la Poste et la suppression des parkings place de

Gaulle. Il est scandaleux de vouloir faire peur aux Lucéens.

Une précision importante pour les usagers : en heure de pointe, certains Chronobus desserviront le lycée de la Colinière et auront pour terminus le lycée de Toutes-Aides à Nantes.

Nous serons très vigilants à la qualité des aménagements de sécurisation des itinéraires nord, sur lesquels nous travaillons avec Nantes métropole. »

(...)

« Depuis 2009, la mairie a organisé 25 réunions sur le sujet avec les habitants (il n'y a pas eu autant sur les autres communes et pour les autres lignes Chronobus). Le plan d'aménagement a été revu pour tenir compte de l'avis des habitants et l'enquête publique permettra également d'autres ajustements. ». *J'invite les Lucéens à participer à l'enquête publique.*

Jacques CORDON : (au nom du groupe Sainte-Luce Toujours)

(résumé) Tout d'abord, nous présentons nos vœux à tous. Nous n'avons rien d'autre à ajouter sur le chronobus. Mais on invite tous les opposants à s'exprimer dans le cadre de l'enquête publique.

Patrick COTREL (au nom du groupe

Harmonicité) Nous sommes avant tout réunis pour débattre des Orientations Budgétaires de la commune pour 2012.

Il faut tout d'abord nous féliciter de la politique de désendettement de la commune qui a été menée depuis 2008. Il faut saluer les efforts des services de la ville qui ont économisé les dépenses et ont fait face à une demande de services fortement croissante (en lien avec l'arrivée de nouveaux habitants), sans avoir une augmentation proportionnelle des effectifs. Grâce à cela, nous sommes en capacité d'effectuer les investissements lourds, notamment à l'Est de la commune, après avoir fait face aux rénovations lourdes du patrimoine communal (salles le Bonniec, Jaffret, Bellevue, bientôt Losq, écoles, église, ...).

C'est donc un montant de 4,5 M€ qui doivent être investis en 2012, sans augmentation des taux d'imposition, ce qui est important dans la conjoncture actuelle où nos concitoyens les moins riches souffrent

face aux augmentations des prix (hausse de la TVA sur les produits et services de première nécessité) et la hausse du chômage.

Mais bien entendu, cet équilibre global comporte un pari : celui que nous ne serons pas confrontés à une crise immobilière, et que nous continuerons à avoir un rythme d'arrivée de nouveaux habitants générant impôts locaux supplémentaires et droits de mutation. C'est là que nous sommes confrontés à la situation nationale évoquée dans le document de présentation. Le gouvernement a creusé les déficits de l'Etat comme aucun gouvernement auparavant ; mais pas pour investir dans l'avenir (éducation, formation, recherche, économie verte, technologies de pointe, ...), mais pour donner des cadeaux aux plus riches et, finalement, renforcer la sphère de la spéculation financière. Espérons qu'un coup d'arrêt sera donné à cette logique. Bien entendu, cette situation nationale provoque une atmosphère de crainte et d'anxiété par rapport à l'avenir. C'est dans ce contexte que les signes de mutation de la commune commencent à être perceptibles, même si les décisions datent d'une décennie, sans que toutes les exigences en aient été prévues. Le cumul de ces situations provoque de l'inquiétude auprès d'un certain nombre de nos concitoyens, nous le comprenons bien.

C'est pourquoi, il nous faut **prévoir les évolutions à venir et prendre aujourd'hui les décisions qui préparent la ville de demain.**

- Nous sommes en train de travailler à une modification du Plan Local de l'Urbanisme : le texte actuel élaboré par l'ancienne municipalité, permet de construire des immeubles de 3 étages sur presque toute la commune. Si une construction (si possible de 2 étages seulement) se fait à proximité de commerces, d'écoles et de transports en commun, c'est acceptable, à condition que cela n'apporte pas des nuisances au voisinage (exposition, ...). Mais comment éviter qu'en plein milieu d'un quartier pavillonnaire, un immeuble de 3 étages ne vienne s'implanter ? Tel est l'objectif de la modification envisagée. Nous pensons en outre qu'un large débat ouvert aux citoyens, doit avoir lieu sur l'avenir de notre commune, sur les mutations indispensables et la préservation de la convivialité et de la proximité avec la nature qui caractérisent notre commune.
- C'est aussi pour préparer l'avenir que nous défendons le projet de transport en commun performant pour desservir l'Est de l'agglomération : il faut proposer aux habitants une alternative au « tout

voiture », en particulier pour les déplacements à l'intérieur de l'agglomération.

Mais il faut aussi **répondre aux nuisances actuelles qui sont ressenties** par nos concitoyens.

- C'est le sens de la modification du PLU que nous venons de soumettre à enquête publique : elle vise à empêcher l'implantation d'un « chronodrive » et un village commercial dans le secteur du magasin de meubles le Gars, qui aurait amené une circulation automobile supplémentaire (on n'a pas besoin de cela) et aurait concurrencé les commerces du centre ville. Elle vise également à diminuer la surface de logements imposée à l'emplacement de l'ancienne maison de retraite : nous baissions la superficie de 5000 m² (prévue dans l'ancien PLU) à 3500 m². Cela permet donc de diminuer la densification dans ce secteur, conformément au souhait des voisins.
- Nous devons aussi prendre en compte la vitesse excessive des voitures, en particulier sur les liaisons inter-quartiers nord : faire des mesures de vitesse et installer des dispositifs imposant l'abaissement de la vitesse pour sécuriser les circulations cycliste et piétonne des riverains où cela s'avère nécessaire.

En un mot, il nous faut répondre aux problèmes et inquiétudes actuelles, tout en prenant les mesures qui préparent l'avenir.

Je termine en souhaitant à tous les présents et tous nos concitoyens une bonne année 2012. Soyez persuadés que la municipalité est au travail pour protéger, autant que possible les Lucéennes et Lucéens.

Merci de votre attention.

Anthony DESCLOZIERS (an nom de Sainte-Luce

Avance) : *(résumé) L'agglomération se développe. C'est un signe de bonne santé. Le nombre d'enfants scolarisés augmente ; c'est un renouvellement à venir, une richesse culturelle. Faisons de Sainte-Luce une ville accueillante pour de nouvelles populations. Pour cela, l'arrivée du chronobus va avec les nouveaux quartiers à l'Est.*

Cela provoque quelques inquiétudes ; mais aller à la Souillarderie en 10 ou 15 minutes, c'est appréciable. Le chronobus, c'est aussi la possibilité de se déplacer facilement à partir de ces nouveaux quartiers : d'aller en centre ville avec les services publics et les activités, d'aller à Nantes et dans toute l'agglomération, de se rendre au travail, ... C'est une chance pour la jeunesse de se déplacer vers le centre de Sainte-Luce et vers Nantes.

Il faut parler de la jeunesse pour l'avenir de la commune. Il faut faciliter son implantation pour éviter un trop grand décalage générationnel. Il faut favoriser l'emploi et le vivre ensemble.

Je termine en souhaitant à tous une belle année 2012.

12 - 2 Débat d'Orientations Budgétaires 2012 :

Christophe CLERGEAU (résumé) *présente la partie traitant du contexte national du projet de budget.*

Les plans de rigueur des gouvernements européens freinent la croissance et augmentent le chômage et la pauvreté.

Pour la France, la dette publique de 1209 Milliards € en 2007 représentait 63,8% du Produit Intérieur Brut (PIB). En 2012, elle devrait atteindre 87,4% du PIB. Pour la première fois, le paiement des intérêts de cette dette sera

le plus gros poste dans le budget de l'Etat. Soulignons que les collectivités locales ne représentent que 10% de cette dette publique, alors que ce sont elles qui font la majorité des investissements. Le risque de cette situation, c'est d'avoir une augmentation des taux d'intérêts pour les emprunts et une difficulté d'obtenir des prêts de la part des banques.

D'autre part, l'Etat va diminuer l'enveloppe des Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) qui sont données aux

collectivités locales. De plus le projet de « péréquation horizontale » entre les intercommunalités, avec des critères très flous pour le moment, introduit une incertitude non négligeable.

Bernard AUNETTE : (résumé) présente la partie lucéenne de ce DOB.

La ville enregistre une forte évolution démographique importante : les livraisons de logements sur 3 ans (2010 à 2012) seront de plus de 1400. Nous serons 19 000 habitants en 2018.

La conséquence de cela, c'est une demande de services : les effectifs des écoles publiques sont passés de 828 à 952 enfants, les restaurants scolaires (qui accueillent 87% des enfants) devront servir 26 000 repas en plus entre 2010 et 2012 (+26%), et les places de l'accueil périscolaire ont augmenté de 42 en 2011 et de 15 en 2012.

Il faut préciser que le nouveau mode de calcul de la population a pour conséquence d'estimer que la population lucéenne ... baisse légèrement (alors qu'on a enregistré 1371 nouveaux inscrits sur les listes électorales) ! En tous cas, la DGF payé par l'Etat diminue : on peut estimer la perte à 180 000€.

Dans ce contexte difficile, nous devons gérer les finances communales avec rigueur et continuer à contenir les dépenses de fonctionnement et la masse salariale (+3,3% en 2012, malgré deux ouvertures de classes, et dont deux ATSEM prévisibles).

Les charges de fonctionnement sont stables depuis 2008, malgré une forte hausse du prix du gaz (297 000€ en 2009, 360 000€ en 2012).

Les subventions aux associations seront maintenues en 2012.

Notre objectif est de dégager une épargne brute (différence entre recettes et dépenses) de 1,5 million€ et une épargne nette (après remboursement de l'annuité de la dette) de 1 million€. Cette somme correspond aux investissements récurrents pour l'entretien du patrimoine communal. Les investissements créatifs (nouvelle école, nouvelles salles, ...) seront couverts par l'emprunt. La dette : elle était de 11,1 millions€ en 2007, elle n'est plus que de 7,8 millions€, grâce à un gros effort de désendettement réalisé par notre majorité. Cet endettement devrait un peu augmenter dans les 2 ans à venir pour permettre les investissements à l'Est en particulier.

Du côté des recettes, les attributions de compensation et de solidarité communautaires ont régulièrement augmenté (près de 1,5 M€ en 2011). On l'a vu, les recettes provenant de l'Etat sont en nette diminution.

En ce qui concerne les impôts locaux, nous n'aurons pas d'augmentation des taux en 2012, ni les années suivantes. L'augmentation moyenne des taux de 2008 à 2012 a été de 1,24%, alors que de 2001 à 2007, elle a été de 2,38%.

Pour ce qui concerne la taxe d'habitation, le taux est maintenant égal au taux moyen des communes de l'agglomération de plus de 10 000 habitants. Pour la taxe sur le foncier bâti, nous sommes à près de 1% en dessous de la même moyenne. Mais du fait de l'arrivée de nouveaux habitants, les produits des impôts locaux et les droits de mutation ont augmenté notablement.

Enfin, pour les investissements, nous avons investi près de 8 millions€ de 2008 à 2011 pour rénover le patrimoine de la ville. Nous avons établi une Programmation Pluriannuelle des Investissements sur 10 ans. Qui comprend des investissements créatifs à l'Est de la commune (un groupe scolaire au plus tard sept 2016, un restaurant scolaire idem, un multi-accueil pour les jeunes enfants sept 2014, une salle de quartier et une salle de sports (total 22 millions€). S'y ajoutera l'extension de la gendarmerie et un nouveau centre technique municipal (total 3,5 millions€).

Les réhabilitations lourdes concerneront la cuisine de l'école de la Reinetière, la salle René Losq et l'extension de la salle Le Bonniec (3,5 millions€).

Enfin, l'entretien courant et léger du patrimoine municipal est prévu pour 11 millions€.

Au total, ce PPI représente 40 millions€ dont 19,6 sur les fonds propres de la commune.

Jacques CORDON (résumé) Vous parlez d'un désengagement de l'Etat, mais sans être précis sur son montant. Comment faire des prévisions ?

Claude ROUSSELOT (résumé) Le gel des dotations de l'Etat est une réalité tout à fait connue aujourd'hui. La principale inconnue concerne la « péréquation horizontale » entre les intercommunalités qui nous concerne indirectement.

Bernard AUNETTE : (résumé) Les orientations budgétaires ne sont pas le budget, qui sera présenté en février. De toutes manières, l'évaluation des recettes a été faite avec beaucoup de prudence, de façon à nous mettre à l'abri d'une mauvaise surprise.

12 – 3 location d'un local communal pour le SSIAD :

Roselyne DURAND : (résumé) Le service de Soins Infirmiers à Domicile du canton de Carquefou (SSIAD) est actuellement logé dans une maison rue Louis Gaudin qui doit être supprimée dans le cadre des aménagements routiers accompagnant le chronobus. Pour le reloger provisoirement, nous proposons un local situé près du Manoir de Bellevue au 77 promenade de Bellevue.

Jacques GAUDICHAUD (résumé) Comment se fait-il que le loyer proposé soit plus cher que l'ancien ?

Roselyne DURAND : (résumé) Le local de Bellevue est plus grand, et il correspond mieux aux souhaits du SSIAD. La subvention qui lui est accordée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) tiendra compte de cette augmentation.

12 - 4 Subvention à l'Union Carquefou Sainte Luce Basket :

Bernard AUNETTE : (résumé) La subvention annuelle pour ce club (36 700 €) va être reconduite pour l'année à venir, mais avec une convention annuelle, et

non plus tri-annuelle, en fonction des difficultés sportives et financières de l'association.

Informations :

Patrick Cotrel : Je souhaite donner deux informations.

- la première concerne l'enquête d'utilité publique sur le chronobus C7 qui aura lieu du 30 janvier au 2 mars sur trois lieux : les mairies de Sainte-Luce, Thouaré et Nantes.

Chaque personne pourra prendre connaissance du dossier complet et pourra donner son avis, suggestions et questions par écrit, sur le registre d'enquête ou par courrier qui y sera annexé. Pour poser des questions sur le dossier, il faudra rencontrer le Commissaire enquêteur qui tiendra des permanences :

- à Sainte Luce (mairie) le vendredi 3 février de 14 à 17h00 et le samedi 18 février de 9 à 12h00
- à Thouaré (mairie) le mardi 7 février de 14 à 17h00 et le mercredi 22 février de 9 à 12h00
- à Nantes (mairie principale) le lundi 30 janvier de 9 à 12h00 et le vendredi 2 mars de 14 à 17h00.

Pour préparer cette enquête, la municipalité est en train de recevoir toutes les associations qui ont manifesté une opinion sur ce dossier. Ainsi, par exemple, SLUP CV qui a déjà été reçue le 6 décembre, sera

de nouveau revue avant le 30 janvier. De la même façon, nous avons rencontré les commerçants les 8 et 15 décembre. Nous leur proposons d'avoir une réunion de travail dès janvier sur les questions de stationnement en centre ville et de la gestion des zones bleues européennes.

- Nous venons de recevoir la décision du Préfet concernant la demande d'exploitation de la société SAS Johnson Controls Industries (ex Froid York) que nous avons examinée lors du Conseil municipal du 19 avril 2011. Nous avons alors exprimé un avis négatif en raison des imprécisions du dossier et des possibilités de pollutions (cobalt, légionellose), dans un secteur déjà pas mal exposé et proche du CIFAM.

Le Préfet autorise l'entreprise à poursuivre l'exploitation de son usine, mais détaille sur 33 pages les conditions à respecter sur la gestion de l'établissement, la prévention des pollutions atmosphériques, la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques, les déchets, la prévention des nuisances sonores et des vibrations, la prévention des risques technologiques, la prévention de la légionellose et la surveillance des émissions et de leurs effets.